

l'an deux mil vingt -trois
le quatorze décembre à vingt-et-une heures
LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
ordinaire, en mairie de Cernay-la-Ville,
Sous la présidence de Madame Claire CHERET, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. BONY, BOUSSIOUS, CHARIERAS, CHERET,
COSTEDOAT, CZEPCZAK, EVEN, FLOHIC, LAMIRAL, LE MOING, MILON,
PASSET

Date de convocation
8 DECEMBRE 2023

formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : M. DIOP a donné procuration à M. BONY
M. FOUILLOT a donné procuration à Mme LE MOING
Mme GIBAUD-AZIZA a donné procuration à M. PASSET
Mme GILLMANN a donné procuration à Mme MILON
M. MUNIER a donné procuration à Mme CHERET
Mme RANCE a donné procuration à M. LAMIRAL
M. SANTINHO a donné procuration à M. COSTEDOAT

**Date d'affichage
de la convocation**
8 DECEMBRE 2023

**Date de publication
de la délibération**
18 DECEMBRE 2023

Absent : ./.

M. CZEPCZAK a été élu secrétaire

Nombre de conseillers 19

Présents 12

Votants 19

**OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal
du 21 novembre 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

À l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 21 novembre 2023.

Pour extrait conforme
Cernay-la-Ville, le 18 décembre 2023

La Maire
Claire CHERET

Le secrétaire de séance
Raphaël CZEPCZAK

